



Les fiches d'Andy

Fiche n° 5 : Le polyhandicap



Salut, moi c'est Andy !

Comme toi, je me pose beaucoup de questions sur le handicap ! Pour en apprendre un peu plus et avoir les bonnes informations, j'ai créé toute une série de fiches pour aider les animateurs et animatrices qui accueillent un-e jeune handicapé-e au sein de leur section. Elles ne visent pas à diagnostiquer l'enfant, mais bien à donner des pistes quant aux aménagements à prévoir.

Présentation

Le polyhandicap est une « situation de handicap associant une déficience intellectuelle modérée, sévère ou profonde à une autre déficience grave, le plus souvent motrice. L'association de plusieurs déficiences découle d'une atteinte cérébrale massive. »¹

Les causes du polyhandicap sont très diverses. Il peut résulter d'un accident de la vie, d'une maladie génétique, d'une maladie du fœtus, d'une maladie congénitale ou encore d'autre affection. De plus, à l'heure actuelle, 1/3 des causes sont toujours inconnues.

Caractéristiques physiologiques

Le terme polyhandicap signifie que la personne cumule plusieurs handicaps : intellectuel, moteur, sensoriel, etc. Lorsque nous parlons de polyhandicap, il s'agit généralement d'un cas assez lourd. Le polyhandicap s'exprime de manière différente en fonction des personnes et des causes du handicap lui-même.

Dans tous les cas, les personnes polyhandicapées présentent une déficience intellectuelle (voir fiche 2). Certaines limitations y sont plus particulièrement associées : difficultés de mémorisation, à se repérer dans l'espace et le temps, à mettre en lien deux éléments différents, à avoir un raisonnement, etc. Souvent, les fonctions instrumentales sont également touchées (langage, gestes, capacités visuospatiales, etc.).

¹ Définition de l'AP³, l'association référente en Belgique francophone en matière de polyhandicap.



Dans de nombreux cas, la personne est également affectée par des troubles moteurs (voir fiche 3). Ceux-ci peuvent notamment prendre la forme d'une IMC (voir fiche 4), mais elle n'est pas la seule pathologie à entrer en ligne de compte.

De manière générale, les paralysies entraînent des difficultés motrices, elles-mêmes pouvant provoquer des déformations qui posent des problèmes conséquents. Près de 50 % des personnes polyhandicapées souffrent également de crises d'épilepsie sévères (voir fiche 5). L'épilepsie peut être une cause du polyhandicap, mais également l'un de ses effets. Tout dépend des situations.

Chez certains enfants, des troubles sensoriels viennent également s'ajouter aux différentes déficiences déjà présentes. Ce sont principalement des troubles de l'audition ou de la vue. Enfin, d'autres troubles ou maladies peuvent encore être associés aux premiers.



Les déficiences intellectuelles et motrices qui peuvent toucher les personnes polyhandicapées sont diverses. N'hésite pas à te renseigner si tu ne trouves pas ici les informations que tu recherches !



Les conséquences dans l'animation scout

Le polyhandicap peut prendre de nombreuses formes. Dans chaque cas, il sera nécessaire d'évaluer avec l'enfant et ses parents (et/ou son kiné, son ergothérapeute, son logopède, son assistant social, son psychologue, ses éducateurs), les adaptations qui devront être mises en place. Il est possible de proposer à l'enfant de participer en tout ou en partie aux activités de la section en fonction de ses capacités.



Il est important de considérer qu'un-e enfant polyhandicapé-e pourrait être plus rapidement fatigué-e que les autres. Pense à prévoir davantage de pauses et des moments de repos un peu plus long lors des activités si cela s'avère nécessaire.



Déjà entendu parler d'activité Sherborn ?

Il s'agit de jeux simples et amusants consistant à imiter, ressentir le poids du corps, rouler sur le sol, se balancer, maîtriser sa force, toucher et être touché-e. Ces petits jeux sont réalisables avec des enfants non handicapés : cette méthode se pratique en groupe et a pour finalité d'aider la personne, au moyen de son corps, à rentrer en relation et interaction avec son entourage. Le mouvement étant le meilleur moyen pour y arriver. Cette pédagogie a pour but de favoriser la prise de conscience de son propre corps, la conscience pour explorer le monde environnant et la possibilité de s'engager dans différentes relations.



Pour te soutenir

- N'hésite pas à en parler avec ton animateur ou animatrice d'unité ou ton équipe fédérale.
- Contacte le service Diversité & inclusion (lesscouts@lesscouts.be).





Outils et ressources (à retrouver sur notre site)

- **Les fiches d'Andy** : série de fiches parlant de différents handicaps pour aider les animateurs et animatrices qui accueillent un-e jeune handicapé-e au sein de leur section.
 - **Fiche 1** : Le handicap
 - **Fiche 5** : Le polyhandicap
 - **Fiche 4** : L'infirmité motrice cérébrale
 - **Fiche 15** : L'épilepsie
 - **Fiche 17** : Les transports en commun
 - **Fiche 18** : La manipulation d'un fauteuil roulant
 - **Fiche 22** : La relation avec les proches
- **Le guide de l'inclusion** : guide conçu pour accompagner les animateurs et animatrices dans l'inclusion d'une personne handicapée au sein de l'unité.
- **Les mindmaps d'Andy** : outil pour aider les animateurs et animatrices à baliser toutes les thématiques qui pourraient être abordées avec les proches d'un-e scout-e en situation de handicap ou avec de difficultés spécifiques.
- **La malle d'Andy** : malle et animations clés sur porte qui permettent aux animateurs et animatrices d'organiser une animation de sensibilisation au handicap avec la section (à commander auprès de lesscouts@lesscouts.be).
- **Associations** :
 - AP³ ASBL : www.ap3.be
 - Enfant différent : <http://www.enfant-different.org/handicaps-et-maladies/votre-enfant-est-polyhandicape>
 - Wallopoly : www.wallopoly.be

